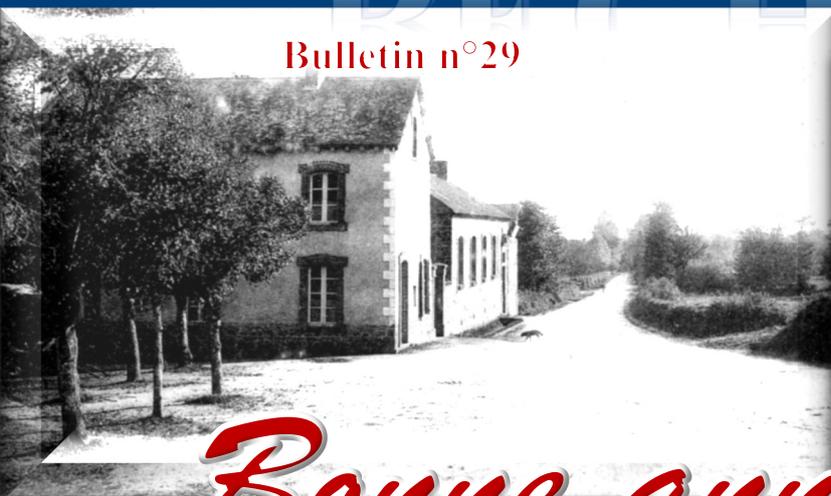




MINIAC SOUS BÉCHEREL

Bulletin n°29



Bonne année 2024



Bulletin d'informations communales diffusé gratuitement en 400 exemplaires
Directeur de publication : Daniel MONNIER
Rédaction : Sébastien LEMONNIER, Marie-France TUAL et Stérenn MATHIEU en collaboration avec Catherine RENAI
Mise en page: Stérenn MATHIEU
Réalisation : Mairie de MINIAC-SOUS-BÉCHEREL
Tél. :02 99 66 82 71 E-mail :accueil@mairie-miniac-sous-becherel.fr

SOMMAIRE:

- ❖ **Le mot du maire** – page 3
- ❖ **État-civil 2023** – page 4
- ❖ **Urbanisme** – page 4
- ❖ **Principales délibérations** – page 5
- ❖ **Informations diverses** – page 5
- ❖ **La commune de Miniac-sous-Bécherel** – page 7
- ❖ **La bibliothèque** – page 12
- ❖ **La vie des associations** – page 13
- ❖ **Autres informations** – page 17
- ❖ **Rennes Métropole** – page 18
- ❖ **Si Miniac-sous-Bécherel m'était conté...** – page 21
- ❖ **Annexes** – page 23
- ❖ **Agenda 2024** – page 24

Permanences en mairie :

Le Maire Daniel MONNIER, le lundi de 9h à 11h et sur RDV, le matin, mardi, jeudi et vendredi.

Les adjoints, uniquement sur RDV.

Heures d'ouverture :

Mairie :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30.

Agence postale :

Mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h.

Bibliothèque :

Mardi, mercredi, jeudi de 16h à 18h et samedi de 10h à 12h.

LE MOT DU MAIRE



Lors des vœux 2023, j'avais écrit que « 2022 s'en est allée avec beaucoup d'incertitudes pour 2023, mais disons quand même VIVE 2023 » .

Début 2024, les incertitudes sont toujours là, voire plus accentuées.

Malgré cela, 2024 commence, alors je vous souhaite beaucoup de bonheur, de joie et de fraternité. Mes vœux sont également vœux de très bonne santé à vous et à vos proches.

Mes pensées vont à nos anciens qui sont dans la solitude, hospitalisés ou dans les EPHAD et pour tous ceux qui ont perdu un être cher.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants et nous sommes à leur écoute.

LA FRANCE VA MAL: Pour un OUI ou pour un NON, pour le refus d'une cigarette - un regard mal interprété,..., on se retrouve à terre, planté par un « coup de couteau dans le dos».

LA FRANCE VA MAL : Parce qu'une minorité de nos jeunes n'admettent plus l'autorité parentale et qu'il est plus facile de faire le « chouffe » que de se lever le matin, cela rapporte davantage .

LA FRANCE VA MAL: Parce que notre justice n'est plus dissuasive, la condamnation sera minime, voire inexistante.

LA FRANCE VA BIEN : Notre milieu hospitalier est un des meilleurs du monde. L'ensemble du personnel médical est disponible – compétent - altruiste.

LA FRANCE VA BIEN : Lors de catastrophes naturelles, les Français se serrent les coudes.

LE MONDE VA MAL: Parce dans notre monde politique, il suffit de « hurler » plus fort que les autres pour que l'on fasse semblant de nous écouter.

LE MONDE VA MAL : Parce qu'il n'y a plus de fraternité entre les peuples et que la raison du plus fort est la meilleure.

LE MONDE VA BIEN : Les chercheurs sont à la pointe du progrès et ne regardent pas leur origine.

LE MONDE VA BIEN : Des politiques (sans ambition politique) cherchent et trouvent des solutions pour un monde meilleur.

LE MONDE IRAIT MIEUX : Si « chacun y mettait du sien », en admettant que tout le monde n'a pas forcément les mêmes idées (c'est la démocratie) et qu'après discussions, on pourrait trouver un compromis.

Et

SI TOUS LES GARS DU MONDE DÉCIDAIENT D'ÊTRE COPAINS

(Les Compagnons de la Chanson de Marcel ACHARD et de Georges VAN PARYS)

Daniel MONNIER

ÉTAT-CIVIL

Ils font la joie de leurs parents

- 18 février: Chloé POIRIER, 6 rue du Verger
- 23 février: Manon DESCORMIER FLAUX, 13 rue du Verger
- 12 mars: Mia LEMAZURIER, 3 Le Poncet
- 20 mai: Lou LE HÉNANFF, 18 Le Coudray
- 17 juin: Alya CARRET, 2 impasse de Lerquenoux
- 26 septembre: Valentina LACIRE, 6 Les Pinsots
- 5 octobre: Tygan BERTELOT, 7 lotissement Le Roset
- 18 décembre: Ziyad MAHFOUD, 21 Les Gassiaux

Ils se sont dit OUI

- 8 juillet: Ivan BODIN et Maeva LESCLINGANT, 6 La Ville Hobé
- 15 juillet: Antoine YGER et Charlotte BLANCHÉBARBE, 8 rue du Verger

Ils nous ont quittés

- 11 février: Marie-France DUFOUIL épouse REGNAULD, 19 Brignerault
- 20 février: Joseph CARESMEL, 27 La Terre au Val
- 22 mars: Germaine MARQUER épouse ROULIN, Le Préalain
- 11 avril: Jean-Pierre MICHEL, 25 La Maison Neuve
- 9 juillet: Daniel MALLARD, 7 rue de Romillé
- 1er septembre: Mauricette SANCIER épouse LECHAUSSE, 9 L'Écu
- 16 octobre: Nikolaz HÉMON, 8 Le Pont Caret
- 21 octobre: Jean-Paul LECHAUSSE, 9 L'Écu

URBANISME

Permis de construire accordés en 2023

- ◆ GAEC de l'Ambition, BAREL René, 9 Saint-Malou, extension de la nursery existante, extension box vélage, mise en place d'un silo d'aliment
- ◆ PIEDVACHE Vincent, La Coudrelle, création d'un manège et box pour chevaux et d'une partie stockage

Déclarations de travaux accordées en 2023

- ◆ OPEN ENERGIE, TANGUY Christine, 2 La Haridouinai, installation panneaux photovoltaïques
- ◆ GICQUAIRE Véronique, 10 La Landonnais, installation panneaux photovoltaïques
- ◆ FOUÉRE Alexis et BELLONCLE Solenn, 20 Griffié, création et modification d'ouvertures
- ◆ VACHER Jérôme, 12 rue du Verger, transformation d'un hangar existant en deux logements
- ◆ ANGOT Joseph, 5 rue du Verger, division en vue de construire
- ◆ MÉLIGNER Nicolas, 8 Corbelande, création de deux fenêtres de toit
- ◆ RICARD Sandrine, 3 passage la Cour d'Ahault, mise en place de trois vélux
- ◆ QUELIER Valérie, 11 les Gassiaux, changement de menuiseries en bois couleur rouge
- ◆ EVEN Ludovic, 25 rue de Rennes, piscine hors sol
- ◆ TULOUP Rémy, rue de la Fontaine, modification d'ouvertures
- ◆ TULOUP Rémy, rue de la Fontaine, rénovation, modification porte et fenêtres
- ◆ BRAND'HONNEUR-SOUCHARD Michel et Nadine, 47 La Fauvelais, modification et création d'ouvertures
- ◆ GAEC de la Lande Fleurie, LE CHAUX Stéphane, La Ville Héard, traker solaire
- ◆ RÉHAUT François, rue du Boudou, division en vue de construire
- ◆ BLANCHET Dominique, 3 lotissement Le Roset, abri de jardin
- ◆ CHAMPALAUNE Henri, le Bourg, régularisation fermeture balcon
- ◆ HENRY Jérôme, 3 allée de la Cour Es Champalaune, rénovation annexe
- ◆ EARL AVRIL, AVRIL Yvan, Les Louages, installation d'un traker solaire
- ◆ FINET Antoine, Avenir Eco, 2 les Marcades, installation photovoltaïque
- ◆ EARL Le Fré Alain, CHAUVIN Emmanuel, Le Pré Alain, générateur photovoltaïque
- ◆ LOAISEL de SAULNAYS Stanislas, 4 Launay Daviet, piscine

Futurs lotissements

Étant donné le contexte économique dans lequel notre pays est plongé depuis plus d'un an, le futur lotissement du « Bourg » a pris un peu de retard pour sortir de terre. Les travaux devraient débuter début mars 2024.

Un autre lotissement, derrière celui du Roset était en projet mais lui aussi est reporté pour les mêmes raisons. Il faudra, sans doute, compter deux ans avant de voir sortir de terre 20 logements.

PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS 2023

Cession des délaissés des chemins ruraux

M. Le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération en date du 8 septembre 2022, le Conseil Municipal décidait de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation des délaissés de chemins ruraux suivants : le bas breuil, Lerquenoux, les Marcades. L'enquête publique s'est déroulée du 21 février au 07 mars 2023. Le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable assorti de deux réserves pour le chemin rural « le Bas Breuil », et d'une réserve pour le chemin rural « les Marcades ». Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité pour la cession du délaissé de chemin rural « le bas breuil » et par 13 voix Pour et 1 voix Contre pour la cession des délaissés de chemins ruraux « Lerquenoux » et « les Marcades ».

Habitat - Elaboration du futur Programme Local de l'Habitat 2023 - 2028

Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le projet de PLH 2023-2028 arrêté par le Conseil métropolitain du 23 mars 2023. Cependant, le Conseil Municipal souhaite comme objectif quantitatif : 25 maisons à l'hectare et comme objectif qualitatif : un changement de destination des granges en logement PBIL.

Etablissement Public Territorial du Bassin de la Vilaine « Eaux et Vilaine » : Avis sur la mise en oeuvre du programme de restauration des milieux aquatiques sur le territoire de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest

Afin de respecter les objectifs fixés par la Directive Cadre européenne sur l'Eau, l'EPTB Eaux & Vilaine souhaite mettre en oeuvre des actions de restauration des milieux aquatiques sur le territoire de l'Unité de Gestion Vilaine Ouest (UGVO). Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable sur ces travaux .

Personnel : Participation au risque Prévoyance sur la base d'une convention de participation avec un contrat d'assurance collective selon la procédure d'appel à concurrence organisée par le CDG35

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide qu'à compter du 1^{er} janvier 2024, la commune mettra en place, pour le risque prévoyance, un régime collectif sur la base d'une convention de participation conclue à l'issue d'un appel à concurrence réglementé par le décret n°2011-1474.

INFORMATIONS DIVERSES

Les chiffres de la commune:

Réalisé en 2022:

⇒ Fonctionnement:

Dépenses: 410 355€

Recettes: 553 999€

⇒ Investissements:

Dépenses: 127 523€

Recettes: 291 328€

Budget prévisionnel en 2023:

⇒ Fonctionnement: 673 484€

⇒ Investissement: 444 924€

Nos projets 2024

Par Rennes métropole:

Réhabilitation de la rue du presbytère et de la Cour es Champalaune avec éclairage public en LED.

Par la commune:

Continuité du projet de la réhabilitation du patrimoine.

Arrêté municipal

En date du 12 septembre 2023, l'arrêté porte sur l'interdiction permanente des véhicules à moteur et électrique à circuler dans les chemins de randonnée.

Cet arrêté municipal est affiché en mairie.

Espace France Services de Romillé

L'Espace France services propose désormais la création et le renouvellement de la carte nationale d'identité ainsi que la demande de passeport. Suivez les démarches simples sur <https://romille.fr/passeport-carte-didentite/> pour obtenir vos documents d'identité.

À l'heure des réseaux sociaux

Miniac-sous-Bécherel a sa page facebook qui est régulièrement alimentée. Elle permet de découvrir les derniers événements qui ont eu lieu ou à venir. Grâce aux annonces faites, des propriétaires ont pu ainsi retrouver leurs animaux égarés, par exemple.

facebook

www.facebook.com/mairiedeMiniacsousBecherel

Correspondant Ouest-France

Miniac-sous-Bécherel a un nouveau correspondant Ouest-France, Monsieur Esnouf. Vous pouvez le joindre par mail: mesnouf.of@gmail.com

ouest
france

Recensement de la population

Cette année, Miniac-sous-Bécherel réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés entre le 18 janvier et le 17 février 2024.



Comment ça se passe ?

Un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre

boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi être plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 23 janvier? Contactez la mairie.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le **nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin ...
- **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives...), de commerces, de logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

SIPE (Syndicat Intercommunal Petite Enfance)

Le Relais Petite Enfance devient guichet unique

Depuis le 15 décembre 2023, le Relais Petite Enfance devient le premier lieu ressources en matière d'accueil du jeune enfant. Géré par le SIPE, il couvre les communes de Bécherel, La Chapelle-

Chaussée, Langan, Miniac-sous-Bécherel et Romillé. Les animatrices du Relais Petite Enfance, positionné en guichet unique, sont là pour vous accompagner au mieux, parents ou futurs parents, autour du projet d'accueil de votre enfant. Elles vous présenteront tous les modes de garde du territoire. Les animatrices pourront vous remettre la liste des assistants maternels du territoire ainsi que le dossier de demande d'inscription à la crèche (aucune demande ne pourra être faite directement auprès de la crèche).

POUR LES PROFESSIONNELS DE L'ACCUEIL INDIVIDUEL

Le Relais Petite Enfance propose à tous les professionnels de l'accueil individuel (assistant maternel, garde à domicile, assistant familiaux) des temps d'échanges et de rencontres : matinées rencontres, ateliers spécifiques, temps festifs, soirées petite enfance...

Il est aussi là pour vous accompagner dans votre rôle de salarié du particulier employeur ainsi que dans votre démarche de formation continue.

POUR LES ENFANTS

Différents types d'ateliers sont proposés tout au long

de l'année scolaire (réguliers comme ponctuels) auxquels les enfants peuvent participer, accompagnés de leur assistants maternels, gardes à domicile ou assistants familiaux.

POUR LES FUTURS PROFESSIONNELS DE L'ACCUEIL INDIVIDUEL

Vous souhaitez devenir assistant maternel ou garder des enfants à domicile ? Le Relais Petite Enfance est à votre écoute pour vous indiquer les démarches à faire, vous informer sur l'offre et la demande du territoire.

PERMANENCES

Morgane Daniel et Maëlig Poulvais vous répondent lors des permanences téléphoniques et vous accueillent, sur rendez-vous, à la Maison de la Petite enfance à Romillé (Place Anita Conti) :

Lundi de 9h à 12h

Mardi de 14h à 17h (possibilité de vous recevoir sur les autres communes du SIPE)

Jeudi de 14h à 17h

Vendredi de 13h à 16h

02 99 68 27 52 // rpe@sipenfance.fr

LA COMMUNE DE MINIAC-SOUS-BÉCHEREL

La station météo vous raconte

L'été 2023 fut relativement maussade en Bretagne en comparaison à l'année précédente. La sécheresse a encore fait rage et les nappes phréatiques frôlaient la ligne rouge. La fin de l'été et le début de l'automne nous ont redonné le sourire quand la tempête Ciara nous a frappés de plein fouet.

Comme vous le savez, notre commune est désormais dotée d'une station météo ce qui nous permet d'étudier précisément les différentes données comme la température, la pluviométrie mais aussi la pression atmosphérique et la force du vent. Les graphiques que nous vous présentons en annexe s'échelonnent du 1^{er} décembre 2022 au 30 novembre 2023.

Vous constaterez sur le 1^{er} graphique que le mois de juillet 2023 fut le mois le plus pluvieux de l'année. Il est tombé jusqu'à 70 mm de pluie. Le mois de septembre fut en revanche le plus chaud avec des températures dépassant, à plusieurs re-

prises, les 30°C. Les 15 premiers jours d'octobre n'eurent rien à envier à septembre puisque le thermomètre franchissait allègrement la barre des 25°C. Hélas! les vacances d'été étaient déjà bien derrière nous.

Le mois le plus sec fut février, et nos agriculteurs s'en inquiétaient: la pluviométrie se trouvait être inférieure à 10 mm. Heureusement, novembre et décembre 2023 furent des mois bien pluvieux à tel point que nos nappes phréatiques ont retrouvé leur plus haut niveau.

Quant au vent (il y en a souvent à Miniac-sous-Bécherel) il est intéressant de voir sur le graphique la corrélation entre pression atmosphérique (courbe en noir) et vitesse du vent (courbe en bleu). En effet, lorsqu'à 3h du matin nous avons été touchés au plus fort de la tempête Ciara, le baromètre se trouvait au plus bas, soit une pression atmosphérique de 952 hPa pour une vitesse du vent au plus fort à 85,3 km/h. Vous constaterez aussi qu'entre mi-avril et mi-mai

2022 le vent fut si faible qu'aucun enregistrement n'a pu être effectué.

Nouvel agent communal



En avril 2023, le nouvel agent communal a pris ses fonctions dans notre commune. Pierrick Legeard, homme aux multiples talents. Il a

exercé sur les communes de Montfort-sur-Meu et de Plélan-le-Grand. Vous l'avez très certainement déjà croisé sur votre route. Nous espérons qu'il se plaise dans notre commune.

Les zones humides

Dans un article du précédent bulletin municipal, nous vous avons fait part du projet concernant l'inventaire des zones humides de Miniac-sous-Bécherel. Le bureau d'études en environnement Biosferenn, mandaté par le métropole, avait alors commencé sa mission en janvier 2023.



323,7 hectares de sols ont été appréhendés.

La mission de Biosferenn fut de recenser tous les terrains qui représentent une ressource d'eau à préserver par le stockage et par la sauvegarde de la biodiversité qu'elle abrite. La végétation et les sols furent donc analysés jusqu'à effectuer des carottages par endroit lorsqu'il s'avérait nécessaire.

Le bourg de la commune ne fut pas en reste, il a été lui aussi sondé afin de vérifier que les futures zones aménagées n'impacteront pas des milieux sensibles. Cet inventaire a permis de mettre à jour la carte des zones humides qui avait été présentée en 2007.

La prospection s'est terminée début mai et la somme des inventaires fut validée par le comité de pilotage cet été.

La cartographie des zones humides est aujourd'hui disponible en mairie. Vous pourrez ainsi

la comparer avec celle de 2007. Des zones humides supplémentaires ont été répertoriées.

La journée de la classe 3



Ils étaient 26 à avoir répondu présents à la traditionnelle photo des classes. Les doyens se trouvaient être M. et Mme Richoux, tous deux 80 ans.



Avant la pause photographique, une gerbe fut déposée au monument aux morts et en attendant l'heure du déjeuner à La table d'Isa à Irodouer, l'exposition des photos des classes depuis 1952 était ouverte au public.



En fin d'après-midi, une audition de harpistes et de chants du SIM était proposée dans l'église de notre commune. Seul bémol de cette traditionnelle journée des classes, la soirée galettes-saucisses sur fond de musique n'a pas eu lieu par manque de bénévoles pour son organisation.

Nous espérons qu'en 2024, la classe 4 redonnera du punch à cette tradition.

Fous de baroque

Invité par notre bibliothécaire Katell, l'Ensemble Fous de Baroque composé de ses onze musiciens s'est produit dans l'église le 30 juin dernier.



La quarantaine de spectateurs venue les entendre a été transportée par le son des épinette, mandoline, violes de gambes et autres instruments baroques.

Fous de baroque nous plonge le temps d'un instant dans le siècle de Louis XIII et Louis XIV. Une performance de qualité qui sera renouvelée en 2024.

Dispositif argent de poche

Oups! Désormais, il ne faut plus dire « opération argent de poche » mais « Chantier et stage à caractère éducatif ». Ce changement de dénomination ne fait aucune différence sur l'opération en elle-même. Cette année, cinq jeunes gens de Miniac-sous-Bécherel ont mis la main à la pâte pour notre commune entre le 3 juillet et le 11 août. Notre agent communal, Pierrick Legeard, les a chapotés dans le nettoyage du cimetière, l'entretien des espaces verts et bien d'autres petites missions.



Le « Chantier et stage à caractère éducatif » devrait se renouveler cet été 2024. Cela vous sera indiqué dans les prochains flashes infos de la commune.

Immersion à Miniac-sous-Bécherel

Le doctorant brestois, Erwan Seys, étudiant en histoire et sciences politiques à l'université occidentale de Bretagne à Brest, est venu une semaine au contact des élus de notre commune dans le cadre de sa thèse sur les territoires ruraux.

Pas seulement au contact des élus, il est aussi allé à la rencontre des habitants de Miniac-sous-Bécherel. Erwan Seys a été touché par l'accueil sympathique

des habitants qui ont bien voulu remplir son questionnaire.



Ravi de sa semaine sur la commune de Miniac-sous-Bécherel, Erwan a décidé de réitérer l'expérience en poursuivant ses enquêtes dans d'autres communes rurales de Bretagne.

Contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

L'Agence Régionale de Santé (ARS) a décidé d'effectuer un contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine. Le prélèvement a été effectué le 12 septembre dernier à la cantine scolaire. Le rapport nous a été remis le 22 septembre et les analyses effectuées ont montré qu'à Miniac-sous-Bécherel, l'eau d'alimentation se trouve être conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés tels que les paramètres azotes et phosphores et les paramètres microbiologiques.

Randonnée châtaignes et patrimoine

Malheureusement, la randonnée châtaignes et patrimoine a dû être annulée à cause du passage d'un fort coup de vent. La préfecture d'Ille-et-Vilaine avait placé notre département en vigilance jaune et déconseillait fortement toute activité extérieure. La randonnée devait débuter par la visite guidée des jardins du Château de Caradeuc, se prolonger dans des sentiers de Miniac et se terminer par la traditionnelle dégustation de châtaignes grillées. Avec Destination Rennes, nous avons décidé de proposer de nouveau ce parcours pour la randonnée châtaignes et patrimoine de 2024.

L'école

Cette année, les 53 élèves de CP, CE1 et CE2 de l'école auront pour fil conducteur dans leurs projets l'Asie.

C'est dans ce cadre que l'école de Musique de Tinténiac nous accompagnera chaque mardi à partir de février pour écrire et mettre en musique des haïkus (petits poèmes japonais).

Des projets ont déjà été réalisés en début d'année scolaire :

- En septembre 2023, la classe de CP a visité la ferme laitière de la famille Mainfray, qui l'a accueillie chaleureusement cette année encore.



- Le 26 septembre, toutes les classes ont découvert l'exposition des éditions MeMo à la Maison du Livre de Bécherel et ont aussi participé à des ateliers de gravure.



- En novembre, l'AFEL nous a accompagnés dans l'organisation de jeux de société à l'école.

Chaque mois, Katell nous permet aussi d'accéder à la culture en permettant aux enfants d'emprunter des livres à la bibliothèque et en leur lisant des Haïkus avec l'aide de Nadine, ancienne enseignante de l'école.

D'autres projets nous attendent pour la suite de l'année comme la classe de mer ou le projet « Eau » avec la Maison de la Rance de Dinan.

Les commémorations

Commémoration du 11 novembre

Remise de l'insigne V.A.C (veuve d'ancien combattant) en témoignage de la reconnaissance de la nation, il a été créé un insigne spécial pour les mères, les veuves et veufs de combattants.



Pour remercier les veuves de leur fidélité, les membres de l'association des anciens combattants ACPG et CATM ont remis l'insigne « V.A.C « 3 fleurs en 3 D » à Marie Thérèse Derieux, Madeleine Dupuis, Marie Quenouillère et « À titre posthume » à Marie France Regnaud représentée par sa fille Carole Leromain. « C'est une obligation morale d'honorer la mémoire de ceux qui ont œuvré pour notre pays et qui sont morts pour la France en assurant un triple devoir, celui de la mémoire, de la reconnaissance et de la transmission du souvenir » souligne le président de l'association Jean-Christophe Gaignerie.

Les commémorations de 2024

- 8 mai qui sera le dimanche 12 mai 2024
- 11 novembre qui sera le dimanche 10 novembre 2024
- Le jeudi 5 décembre 2024, rassemblement des anciens combattants du canton qui sera sur la commune d'Irodouër.

Le repas des aînés



Le rendez-vous était pris, jeudi 30 novembre à l'Orée du Parc. Trente-six miniacois de 70 ans et plus se sont retrouvés autour d'un bon déjeuner. L'ambiance était de mise, même une miniacoise à entonner la chansonnette. Il est des occasions qu'il ne faut pas rater, surtout lorsque l'on prend du grand âge. Tous ceux qui n'ont pu être présents ont reçu un bon d'achat de 20€ à utiliser à la charcuterie.

rie Montifault à Irodouër ou au carrefour contact de Bécherel.



Projet ResSources du Néal

Le projet ResSources du Néal qui se déroule sur le territoire Landujan, Miniac-sous-Bécherel et Irodouër est l'un des dix sites pilotes en France. Ce projet entre dans le cadre du programme européen Life ARTISAN porté par l'OFB.

Les travaux effectués dans le cadre de ce projet vont permettre de tester l'efficacité de la restauration de milieux aquatiques en tête de bassin versant du Néal pour atténuer les effets du changement climatique sur la ressource en eau en période d'étiage.



Des travaux ont donc été menés cet été sur l'ancienne station d'épuration de la commune d'Irodouër par la Communauté de communes Saint-Méen Montauban. 8000 m² de zones humides et du cours d'eau ont été restaurés. Le cours d'eau concerné qui avait été détourné par le passé a retrouvé sa trajectoire d'origine à partir de différents plans et cartes conservés dans les archives.



Le 10 novembre dernier, des élus des communes concernées par ce projet, des représentants de l'Office français de la biodiversité, du Forum des Marais Atlantiques, de l'Agence Bretonne de la biodiversité, de la Fédération d'Ille-et-Vilaine de la pêche et de la protection du milieu aquatique et des pouvoirs publics (État, Région, Département) ont fait le dé-

placement à Irodouër pour une présentation des travaux menés sur site.

Les incivilités

Comme dans toutes les communes, des dégradations, vols, incivilités sont commises. Elles nuisent à la collectivité car les réparations et les préjudices coûtent cher à la commune.

Cette année:

- Vol dans l'atelier communal d'une débroussailleuse, d'un souffleur à feuilles et d'un taille haies
- Vol du drapeau français au monument aux morts
- Dégradation par un engin de chantier
- Dégradations des toilettes publiques (toilettes bouchés, traces d'incendie, excréments sur les murs...)

Bis repetita!

Les chiens sont nos amis, mais...

À plusieurs reprises nous avons signalé la divagation de chiens en agglomération et en campagne dans nos divers moyens de communication. La gendarmerie est informée, des procès verbaux seront adressés aux propriétaires des animaux. Un accident ou des blessures provoqués par votre animal engage votre responsabilité civile et pénale.

De plus, le terrain de foot, la prairie et le jardin du presbytère ne sont pas des terrains de jeux pour chiens. L'employé communal se trouve être dans l'obligation de ramasser les jouets des chiens avant de tondre afin d'éviter la dégradation du matériel de la commune.

L'Agence postale

Toujours présente à Miniac-sous-Bécherel, votre agence propose les services postaux courants: retraits et dépôts de colis, achats d'emballages ainsi que d'enveloppes et de timbres. Si vous détenez un compte bancaire à la poste, vous pouvez effectuer des retraits d'argent et des dépôts de chèques.



LA BIBLIOTHÈQUE

Une année à la bibliothèque...

En 2023, les enfants de l'école sont venus une fois par mois pour un temps de découverte et pour emprunter un roman, un album, un documentaire, à lire à la maison.

Au printemps, nous avons renouvelé l'aventure avec les SEMEURS D'ÉTOILES (et leur jolie charrette) qui sont venus émouvoir ou faire rire avec leurs lectures (merci aux participants!).

Une fois au printemps puis à l'automne, les amateurs de jardin sont venus troquer plants et graines lors de la BOURSE AUX PLANTES.



Pour les tout-petits Solène a été médiatrice en douceur vers les livres et la parentalité (BEBE BOUQUINE) sur des thèmes comme le sommeil, les sens, les couleurs pour toutes ces richesses et ces échanges, merci infiniment !



Nous avons accueilli la ludothèque de l'AFEL le samedi matin pour des jeux en famille. Quelques rencontres COUPS DE COEUR ados et adultes pour découvrir les lectures passionnées des uns et des autres. (Retrouvez maintenant ces rendez vous sur les 3 bibliothèques du réseau !)

Autour de l'évènement national « RENDEZ VOUS AUX JARDINS » de juin à septembre

vous avez pu découvrir des expositions (Les Z'arts d'ici et d'Ailleurs, Catherine Dubrul photographe..).



Et comme à chaque fin d'année scolaire la grande EXPO des petits artistes (une année d'activités arts visuels dans les écoles), avec la musique comme fil conducteur de l'exposition. L'ensemble de musique ancienne les Fous de Baroque nous ont enchantés cette année encore avec un concert dans l'église de Miniac.



Et cela faisait partie du projet : Les BORNES D'ARCADE réalisées l'année passée se sont promenées dans d'autres médiathèques : à Montauban de Bretagne, St Pern, St Germain sur Ille, St Dominique, Meillac, Hédé.... Elles ont du succès !

Une autre nouveauté : des membres de l'équipe ont proposé heure du conte et ateliers créatifs pour les enfants et les familles.



Et toute l'année, le mercredi vous avez pu rencontrer celles qui assurent les permanences. À cette belle équipe de BENEVOLES de la bibliothèque, un grand MERCI !

- Pour plus d'infos sur la bibliothèque, sur les dates des animations et séances de lectures, rendez-vous sur facebook / Réseau des Bibliothèques du Pays de Bécherel
- Nous recherchons d'autres bénévoles pour assurer de temps en temps la permanence du mercredi après-midi de 16h à 18h.

Merci d'avance !

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Le Club de la Détente

En 2023, le club de la Détente a proposé de la gymnastique douce, de la marche nordique, des jeux et des moments conviviaux autour d'un repas. C'est dans la bonne humeur que toutes ces activités se sont déroulées.

Pour 2024, le club propose ces mêmes activités à ses 39 adhérents. Il est encore temps de venir les rejoindre:

- 16€ l'adhésion pour l'année
- 80€ supplémentaires pour la gym qui est assurée par Ciro, éducateur sportif de l'AS Romillé.

Le 23 décembre dernier, l'assemblée générale s'est déroulée dans la salle communale et le bureau a été reconduit à l'unanimité. Il s'en est suivi le traditionnel repas de Noël. L'ambiance était à la fête, les convives ont pu déguster coquille Saint-Jacques, chevreuil et bûche de Noël. Le club de la détente souhaite renouveler ce moment dès que les beaux jours reviendront.



Les après-midis jeux de société sont le jeudi tous les 15 jours (1er, 15, 29 février, 14, 28 mars, etc..)

Pour tout renseignement, contactez la présidente Mme Caressel Claudine au 02 99 66 77 16 ou au 06 99 39 83 23.

Le Comité des Fêtes

Encore une belle année pour le comité des fêtes



avec ces 3 événements habituels et qui perdurent depuis 3 belles années. La chasse aux œufs du mois d'avril, la braderie de septembre et la bourse aux jouets en novembre. Trois rendez-vous qui, malgré le temps ont encore réuni de nombreuses personnes.



Un petit nouveau: le pique nique miniacois, au mois de juillet. Moment que le comité a voulu convivial et partageur. Toutes et tous étaient heureux de cette réussite. Ce projet sera reconduit en 2024.



Merci encore aux membres du bureau, aux bénévoles et à vous, sans qui tout cela ne serait pas possible. Une belle année 2024 et à très vite.

Programme pour 2024:

- Nouveauté: journée jeunes, 1 samedi par mois, (première date: samedi 20 janvier).
- La chasse aux œufs: dimanche 24 mars.
- Le pique nique miniacois: samedi 6 juillet.
- La braderie: dimanche 8 septembre.
- La bourse aux jouets: le weekend du 22 au 24 novembre (heures et dates à préciser)

Le comité est toujours à la recherche de bénévoles et de bonnes idées.

Les Z'Arts d'ici et d'Ailleurs

Le mois de juin a mis à l'honneur une exposition sur le thème de "La musique de nos jardins" où nous avons exposé à la bibliothèque dans le cadre des rendez-vous aux jardins.

Un vernissage était organisé par les membres de la bibliothèque pour cette exposition ainsi que la mise en valeur de celle-ci.



Nous sommes toujours ravis de cette collaboration avec Katell .

« La musique de nos jardins » a orné les murs d'oiseaux, de jeux d'enfants, de bruissement d'eau...

Notre prochaine collaboration et exposition sera sur le thème de nos amies les abeilles nous vous donnons rendez-vous au mois de juin pour les rendez-vous au jardin!

Nous avons une page Facebook si vous souhaitez suivre nos différentes expositions et travaux de l'atelier peinture du vendredi soir.

Merci a tous ...



APE (Association des parents d'élèves)

L'assemblée générale de l'association des parents d'élèves du RPI des écoles publiques s'est tenue le vendredi 22 Septembre 2023.

Le bureau a été entièrement renouvelé et se compose comme suit:

Présidente : Eudeline Julie

Vice-Président : Toulet Sébastien

Trésorier : Dauchy Robin

Secrétaire : Michel Marina

Dans un souci d'organisation et de délai, « La Boom de la Peur » qui devait avoir lieu en octobre 2023 et a été annulée. Au programme de cette année, nous avons décidé d'organiser « La Boom des Lutins » le 03/12/2023 à Cardroc; le loto de Tinténiac le 14/01/2024; le Carnaval sur la commune de Bécherel et enfin la Fête des écoles sur la commune de Miniac-sous-Bécherel (les dates du Carnaval et de la fête des écoles restent à définir).

N'hésitez pas à rejoindre l'APE qui est toujours à la recherche de bénévoles.

Contact mail: aperpibecherel@gmail.com

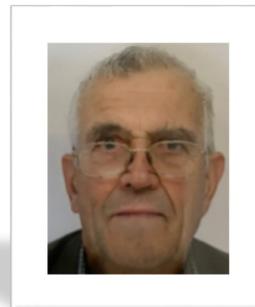


R.P.I. DE BÉCHEREL, CARDROC, LONGAULNAY, MINIAC S/S BÉCHEREL

Les Anciens Combattants (ACPG CATM)

Hommage à Jean Buan (1934-2023)

Né le 19/12/1934 à Miniac Sous Becherel, Jean Buan nous a quitté le 7 décembre 2023.



Avant d'effectuer son service militaire, il a épousé Marie-Thérèse Denoual le 10.09.1955. Ensemble ils auront une fille Christine. Il travaillait à cette époque-là comme « scieur » à la scierie Le Yaouanc à Tréfumel.

Appelé sous les drapeaux le 18.10.1955, il va effectuer ses classes jusqu'en février 1956. Il embarque le 3 mars 56 à Marseille sur le paquebot S.S Maréchal Liautey à destination de Casablanca. Il débarque pour rejoindre le 517 BMT à Fes (Maroc), puis affecté à la 3ème compagnie à Aknoul (Maroc), il effectue plusieurs opérations, sur Taza (Maroc), sur El Awa (Algérie), sur Sefrou (Maroc) et sur Fes (Maroc).

Il a été nommé à la distinction de première classe le 1/12/1956.

Libéré de ses obligations d'activité de campagne, il embarque sur le paquebot de la compagnie transatlantique Ville de Bordeaux à Casablanca et débarque à Bordeaux le 23/12/57.

Renvoyé dans ses foyers en permission libérable jusqu'au 22 janvier 1958 avec solde de 31 jours. Il est rayé des contrôles le 23 janvier 1958, temps réel militaire, 2 ans, 4 mois 21 jours. Il se retire à Miniac Sous Bécherel, Il reçoit une formation pour devenir contrôleur laitier qu'il effectue dans les fermes avoisinantes et même jusqu'à Fougères, en Mobylette les premiers temps, en moto puis enfin en voiture.

Jean se marie en seconde noce le 27.03.1971 à Jeanine Durand à St Pern.

Il était titulaire de la Croix du combattant, de la médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre.

Nous garderons un bon souvenir de lui, de son franc parler, courageux dans son combat journalier avec la maladie, sa paralysie suite à son AVC, il ne se plaignait jamais, fataliste devant l'adversité.

Jean-Christophe GAIGNERIE

L'AFEL

L'AFEL vous souhaite une bonne année 2024.

L'année 2023 s'est achevée festivement avec le retour de "Noël dans tous ces états" et sa bourse aux jouets le 13 décembre 2023 dans la commune de Cardroc.

Pour 2024, le prochain temps fort sera « l'Assemblée Géniale », le 7 avril 2024, et nous l'espérons vivement l'Inauguration de notre nouvel Accueil de loisirs.

L'occasion pour vous de (re)découvrir nos propositions d'animations et de services ouverts à tous les adhérents de l'association.

- Accueil de Loisirs et activités sportives pour les enfants de 3 ans à 11 ans.
- Espace jeunesse de 11 ans à 25 ans, animations et accompagnement aux projets de loisirs ou professionnels.
- Animations adultes/familles, parents/enfants, parents /bébés, adultes/seniors
- L'accès aux droits, les paniers solidaires, les Ateliers numériques et les rendez-vous de Dépann'ton ordi.
- Un espace Cafel est ouvert à tous, un rendez-vous pour boire une boisson chaude et discuter un moment.
- Echange de Livres et de graines à disposition.
- Un espace de travail en libre-service avec une connexion internet accès aux photocopieurs ...
- La location de matériel (Tables, Barnums, Sono...)

Tous les détails sont sur notre site.

Espace Social et Culturel AFEL

14 rue du Lavoir

35630 La Chapelle Chaussée

02.99.45.86.31

Courriel - contact@afel.fr

Site internet - www.afel.fr

Facebook - AFEL centre social

Horaires de l'accueil

Lundi	8h15-12h30	13h30-17h15
Mardi	Accueil téléphonique Fermé au public	
Mercredi	8h15-12h30	13h30-17h15
Jeudi	8h15-12h30	13h30-17h15
Vendredi	8h15-12h30	13h30-17h15

Le SIM

2024 : Une nouvelle année en Musique au SIM !

Le SIM, source d'enseignement artistique et de diffusion !

En matière d'enseignement artistique, le SIM propose sept parcours pédagogiques distincts pour encourager l'autonomie des élèves à travers 25 instruments variés, ainsi que de nombreux ensembles de pratiques collectives instrumentales et vocales de styles divers, ouverts à tous, des musiciens amateurs aux confirmés.

En termes de diffusion, les élèves du SIM ont participé à pas moins de 62 événements en 2022/2023, sur son territoire :

- 6 Concerts de la Saison Culturelle
- 35 Auditions et concerts organisés par le SIM
- 21 Évènements et concerts en partenariat avec les établissements et associations locales.

En Juillet 2023, l'ancien directeur Vincent Delarose a remis les clés du SIM au nouveau directeur Mathieu Robert. À l'occasion de son départ en retraite, les élèves de l'école de musique ont organisé la première édition du festival « Le SIM en scène » le samedi 1^{er} Juillet. Des groupes de Musiques Actuelles Amplifiées, en passant par les ensembles de saxophones, cuivres ou cordes jusqu'à l'orchestre d'harmonie : Il y en a eu pour tout le monde !

Depuis la rentrée 2023, les nouveaux locaux de l'école de musique sont ouverts à Combourg et nous avons le plaisir de vous y accueillir tout au long de l'année pour vos cours de musique dans les sept salles aménagées au sein de l'ancienne trésorerie et dans les trois salles du bâtiment neuf entourant la cour des Arts.

Suite aux concerts SC#1 – Quatuor Astérion à la Salle des Fêtes de Bonnemain le Samedi 18 Novembre à 18H30 et SC#2 – Collectif Volkanik à l'Espace Ille-et-Donac de Tinténiac le Samedi 16 Décembre à 18H30, la saison culturelle du SIM continue en 2024 !

- **SC#3 – Bath Mobile**

Samedi 27 Janvier 2024 à 18H30

Salle du Grand Clos – Saint-Domineuc (35190)

- **SC#4 – Quatuor Numen**

Samedi 10 Février 2024 à 18H30

Salle du Pré Vert - Romillé (35850)

- **SC#5 – Tous à la clarinette !**

Dimanche 24 Mars 2024 à 16H

Salle du Pré Vert – Romillé (35850)

- **SC#6 – Banda Zilú**

Avec la participation des scolaires de l'école La Tribu Arc-en-ciel de Meillac

Vendredi 28 Juin 2024 à 20H

L'équipe pédagogique et administrative du SIM vous adresse ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année et vous convie à franchir les portes de l'école, que ce soit pour débiter ou reprendre la musique à travers les 25 disciplines que nous proposons.

L'ASRomillé

Un programme olympique pour les vacances de février proposé par l'ASR.

Les vacances de février s'annoncent riches en activités sportives, puisant leur inspiration des Jeux Olympiques de Paris 2024. Les jeunes du territoire auront l'opportunité de s'initier aux sports olympiques représentés lors des Jeux estivaux tels que le handball, le rugby, l'athlétisme, le tir à l'arc, et même l'escrime. Une attention particulière sera accordée aux sports paralympiques (cécifoot ou autres pratiques).

Les inscriptions ouvriront avant le début des vacances de février et pourront être effectuées via le site internet de l'Association Sportive de Romillé.

Les Joyeux Grillons

En cette nouvelle saison, nous avons le plaisir d'accueillir Lizzie, Ewan et Lucas parmi les jeunes.

Nous vous invitons à nos prochaines représentations qui auront lieu au théâtre de Bécherel les :

Samedi 9 et 16 Mars à 20h30

Dimanche 10 et 17 Mars à 14h30



Nous aurons le plaisir de vous interpréter deux comédies :

« **A l'hôtel de la plage** » de Nicolas Brandicourt.

Un charmant petit hôtel défraîchi de bord de mer se voit soudain envahi par une joyeuse bande de vacanciers hauts en couleur, bien décidés à profiter de leurs vacances... Entre un écrivain en mal d'inspiration, une diva capricieuse et son manager maniaque, une grand-mère acariâtre et un paparazzi qui s'incruste, le directeur de l'hôtel et son homme à tout faire vont-ils s'en sortir !!!

Pièce interprétée par les jeunes : Aurore BERNIER, Ewan et Lucas DEMEE, Louane DRIAN, Tifenn GUILLARD, Lizzie MANDARON, Manon PRECHOUX, Elouan RENOUE et Matéo SERANDOUR.

« **Trop bons, trop cons** » de Pascaline TERRIEN.

Charlotte et Christian sont contents, leur fils Kévin va enfin quitter la maison à 28 ans, mais leurs mères respectives débarquent. S'ajoute la sœur déprimée, la copine féministe et le vieux pote, profitant tous de leur gentillesse. Tel est pris qui croyait prendre...

Pièce interprétée par les adultes : Muriel et Yvan AVRIL, Sylvain DENOUE, Séverine FONTAINE, Nolwenn HUTEAU, Estelle PEPIN, Fabienne PRECHOUX, André ROCHEFORT et Coralie SEBE.



Merci à tous les comédiens de la troupe pour ces moments de partage qui égayent nos soirées d'hiver, ainsi que pour votre engagement tout au long de la saison

dans la co-construction de ce spectacle. Merci également à tous nos proches qui se mobilisent chaque année à nos côtés pour préparer ce spectacle et nous prêter main forte lors de nos représentations. Merci aux habitants de Miniac que nous retrouvons parmi les spectateurs.



La troupe vous souhaite une belle et heureuse année 2024. Nous comptons vous retrouver nombreux parmi les spectateurs, dans la joie et la bonne humeur !

Club Canin

Activités du Club Canin de Miniac sous Bécherel

- Éducation
3 niveaux, école des chiots, cours des ados et cours des adultes
- Initiation Hoopers
- Initiation agility
- Rando le dimanche matin



Les compétitions:

- Les 4 et 5 mai 2024 le club organisera ses concours annuels d'agility
- Hoopers compétition

Deux premières compétitions officielles ont été organisées au club en 2023. La prochaine est prévue le 11 février 2024

- Crosscanin

En septembre 2024 le club organisera son 6^{ème} canicross

AUTRES INFORMATIONS

Débordement de végétaux sur voie publique

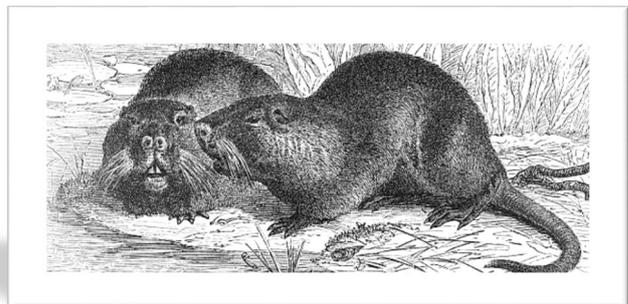
Les arbres et les branches qui jonchent le sol des routes départementales et des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de celles-ci par les propriétaires des zones boisées et des terrains attenants.

L'entretien des haies doit être poursuivi de manière que leurs pousses n'envahissent pas les bas-côtés des routes.

Un accident dû à l'obstruction de panneaux de signalisation routière ou de câbles électriques, téléphoniques aériens engage, de facto, la responsabilité pénale et/ou civile du propriétaire.

Les ragondins

Par arrêté du 2 septembre 2016, le ragondin est classé dans la catégorie des animaux nuisibles. Outre les dégâts matériels et agricoles qu'il peut causer, le ragondin est porteur de parasites et de germes. Il peut transmettre des maladies aux hommes et aux animaux domestiques telles que la leptospirose (insuffisance rénale) et la douve du foie (parasite qui attaque le foie). Ces maladies peuvent être mortelles.



Le ragondin est un animal prolifique avec une reproduction dès l'âge de 4 ou 5 mois de deux portées de 5 à 7 petits par an.

La chasse aux ragondins est ouverte toute l'année sous certaines conditions. L'association des chasseurs de Miniac-sous-Bécherel est habilitée à sa destruction.

La fibre optique

Seul un quart Nord-Est de la commune n'est pas encore doté de la fibre optique. Depuis six mois, la commune demande régulièrement à Orange de terminer dans les meilleurs délais son déploiement. « Les travaux se font par secteur, certaines villes ne sont que partiellement servies. » Les explications fournies par Orange ne nous satisfont guère et bien que nous ayons reçu en mairie le Directeur Régional, nous en sommes toujours au même point. ORANGE ayant le monopole de l'installation primaire du réseau, la commune n'a aucun pouvoir sur le planning d'ORANGE-OUEST.

RENNES MÉTROPOLE

La ligne B du métro de Rennes



La ligne B du métro avait commencé sur les chapeaux de roue avec un tel succès qu'il n'était plus à démontrer. Mais voilà! Patatras! Plus de ligne B au bout de quelques mois de service. L'affaire a fait grand bruit dans les journaux, vous en avez certainement entendu parler. Un court circuit a provoqué un incendie sur un poste électrique d'alimentation. Plus du tout de circulation du métro B d'un bout à l'autre de la ligne mettant ainsi tous les voyageurs dans la panade. Il a fallu remettre des bus sur tout le parcours de la ligne mais lorsque l'on a plus de 80 000 voyageurs par jour, vous imaginez le couac. Pour couronner le tout, les chauffeurs de bus, pris dans l'urgence, ont décidé de faire grève. La ligne A a connu aussi plusieurs pannes. Est-ce par solidarité avec sa petite sœur, la ligne B ? Les usagers perdent patience face aux conditions de transports de substitution.

Il aura fallu plus d'un mois pour résoudre l'incident et permettre aux voyageurs de remonter dans les rames de la ligne B. Hélas! les usagers

n'ont eu guère le temps de considérer ce désagrément comme un lointain souvenir. Des couacs sont encore survenus en ce début d'année et la rentrée scolaire s'est faite sans la ligne B. Combien de temps? Quelques semaines? Non! Cette fois-ci il faudra patienter plusieurs mois, au mieux trois mois d'après la dernière conférence de presse du mardi 9 janvier. Mais rassurez-vous, le bon vieux système de transports, les autobus, vont reprendre du service. Comme avant la création de la ligne B. Il est certain que devant une telle déroute, les usagers abonnés pourront bénéficier d'un geste commercial. Pour cela, il faudra attendre février 2024.

L'ensemble des abonnés aura une réduction de 50% de la valeur mensuelle de l'abonnement. Seuls seront dédommagés les abonnés ayant un titre valide en novembre ou décembre. Pour les abonnés mensuels, la réduction se fera sur le mois de février. Une réduction sur les titres un mois sera proposée sur tous les canaux de ventes automatiquement et pour les abonnés en prélèvement automatique, ils bénéficieront d'une réduction de 50% sur le prélèvement du mois de février 2024.

Ce qui change au 1^{er} janvier 2024

La fin du dépôt des tontes en déchèteries et l'arrêt de la collecte en intra-rocade.

Parce que les végétaux sont pleins de ressources pour préserver l'eau, fertiliser les sols, sauvegarder la biodiversité, Rennes métropole a décidé de ne plus accepter la tonte des pelouses dans les déchèteries. La collecte des végétaux à domicile en intra-rocade de Rennes s'arrête également. Pour valoriser ces déchets, Rennes métropole va organiser des ateliers gratuits autour du jardin zéro déchet à partir de mars 2024. En attendant, des tutoriels vidéos sont à disposition sur la page « Réduire ses déchets au jardin » du site metropole.rennes.fr

Trier ses déchets alimentaires.

À compter du 1er janvier 2024, une solution de tri des déchets alimentaires doit être proposée à tous les foyers français (loi AGEC de février 2020). Tous les habitants de Rennes Métropole sont concernés, qu'ils vivent en maison ou en appartement.

Cela peut-être la mise en place du compostage (partagé ou individuel) ou d'une collecte.

Pour les habitants de logements collectifs des communes de Acigné, Bécherel, Bourgarré, Brécé,

Chavagne, Chevaigné, Cintré, Clayes, Corps-Nuds, Gévezé, La Chapelle- Thouarault, La Chapelle-Chaussée, Laillé, Langan, Le Verger, Miniac-sous-Bécherel, Nouvoitou, Orgères, Parthenay-de-Bretagne, Pont-Péan, Romillé, Saint-Armel, Saint-Gilles, Saint-Sulpice- la- Forêt, Thorigné-Fouillard, Vern-sur-Seiche, la gestion de proximité est privilégiée : des aires de compostage partagé (en pied d'immeuble ou sur espace public) seront progressivement installées par Rennes Métropole en lien étroit avec les communes et les gestionnaires d'immeubles.

Un composteur collectif est déjà installé à Miniac-sous-Bécherel, sur le domaine public rue du Presbytère.

Pour les logements individuels, Des distributions gratuites de composteurs individuels sont organisées sur le territoire.

La démarche à suivre est la suivante :

- Prendre connaissance des conditions générales de mise à disposition
- Faire une demande de compostage individuel de 300 litres (un par foyer)
- Se rendre à la session de sensibilisation et de distribution pour récupérer son composteur
- L'installer dans son jardin et commencer le compostage en suivant les conseils donnés

Sortez en bus!

Le dispositif Sortez en bus!, mis en œuvre par Rennes Métropole et le réseau Star, propose aux habitants des communes une offre culturelle variée, à prix réduit et accessible en bus. Sept événements culturels ont été sélectionnés pour la saison 2023-2024.

Pour les habitants de Miniac-sous-Bécherel le départ en bus se fait à Romillé. Voici les spectacles disponibles prochainement dans le cadre de Sortez en bus!

Théâtre (TNB)

- **Le Ciel de Nantes** de Christophe Honoré, le 20 février. À 20h, durée 2h15, à partir de 15 ans. Réservation avant le 6 février. Tarifs: 20€/16€ (sans les tickets de bus)
- **Le Firmament** de Lucy Kirkwood et Chloé Dabert, le 16 avril. À 20h, durée 2h45, à partir de 15 ans. Réservation avant le 2 avril. Tarifs: 20€/16€ (sans les tickets de bus)

Concert (TNB)

- **Birds on a wire et l'ONB** de Rosemary Standlee et Dom la Nena, le 13 juin. À 20h, durée 1h15 avec entracte, tout public. Réservation

avant le 30 mai. Tarifs: 30€/25€ (sans les tickets de bus)

Pour en savoir plus: <https://www.star.fr/actualites/sortez-en-bus>

Première décennie dans Rennes Métropole

DÉJÀ 10 ANS dans RENNES MÉTROPOLE :

Le 1^{er} janvier 2014, la commune de Miniac-sous-Bécherel rejoignait la métropole de Rennes.

Cette adhésion a permis :

- ⇒ Le départ de 14 liaisons journalières, les jours ouvrables, et de quelques liaisons le week-end.
- ⇒ La prise en charge de la voirie communale : notons la réfection totale en 2015 de la rue de la Fontaine et de la rue du Verger (coût 400.000 euros) .
- ⇒ La prise en charge de l'éclairage public : la réfection totale de l'éclairage public du lotissement du Roset en LED.
- ⇒ La prise en charge de l'assainissement : Rennes Métropole a fait l'acquisition de la station d'épuration de Longaulnay et dans un proche avenir, la mise aux normes. (coût 3.200.000 euros).
- ⇒ Le PLH et le PLUi : Les services de Rennes Métropole sont en charge (avec l'approbation de la municipalité) du PLH (Programme Local de l'Habitat) et du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Depuis notre adhésion, Rennes Métropole apporte un plus, au point de vue financier :

- ⇒ La DCS (Dotation de solidarité communautaire)
- ⇒ L' A.C (l'attribution de compensation)

Ce qui représente une somme non négligeable pour nos petites communes.

De plus, un fonds de concours (non remboursable) a été mis en place pour la réalisation de certains travaux et il a permis d'obtenir 350.000 euros pour la rénovation du patronage. À ce jour, une somme de 175.000 euros a été versée.

Pour conclure, nous pouvons dire que l'adhésion à Rennes Métropole est très bénéfique. Elle nous apporte un confort non négligeable tant au point de vue financier qu'au point de vue des différentes structures prises en charge. Notre choix a

été le bon (certaines communes périphériques à la nôtre nous envient).

BILAN DE 10 ANS de MANDATS:

Depuis le 1er avril 2014, les principaux travaux communaux sont les suivants :

- ⇒ Cimetière : mise en place d'un colombarium et réfection des allées et portails.
- ⇒ Construction de la troisième tranche du groupe scolaire : restaurant de 100 places

⇒ Remplacement de la chaudière de la mairie (granulés)

⇒ Mise aux normes des logements sociaux (électricité et isolation), et réfection totale de trois logements.

⇒ La réfection des toilettes publiques.

Un nouveau programme local de l'habitat pour Rennes Métropole et Miniac-sous-Bécherel

Rennes Métropole a adopté le 21 décembre dernier, sans opposition aucune, son programme local de l'habitat pour la période 2023-2028. Ce document prévoit de proposer une offre nouvelle de 5000 logements par an pendant six ans. Ces nouveaux logements seront répartis équitablement sur les 43 communes qui composent Rennes Métropole. Le nombre de logements à réaliser, par chaque commune, varie en fonction de sa localisation, de sa taille et du projet communal.

Pourquoi 5000 logements par an ? Rennes Métropole pourrait compter 100 000 habitants de plus d'ici à 2040. Nous devons tenir compte de cette évolution en proposant, dès à présent, une offre supplémentaire de logements. Cette croissance démographique est aujourd'hui portée majoritairement par le solde naturel, c'est-à-dire les naissances constatées sur les communes de Rennes Métropole. Il convient aussi, par cette offre nouvelle, de tenir compte de la diminution de la taille des ménages qui implique souvent la recherche d'un nouveau logement (à population égale, il faut deux fois plus de logements que dans les années 60), du vieillissement de la population ou encore de l'augmentation du nombre de nos étudiants et jeunes actifs.

La commune de Miniac-sous-Bécherel depuis son entrée dans Rennes Métropole enregistre une augmentation de sa population avec une évolution annuelle moyenne de + 1,1 % à 795 habitants en 2020, le nombre des résidences principales est également orienté à la hausse. Fort de ces bonnes nouvelles, il s'agit, pour Miniac-sous-Bécherel, de se projeter dans l'avenir et de proposer sur la période 2023-2028, une offre nouvelle de 36 logements ! Ces nouveaux logements se répartiront équitablement en produits libres, encadrés ou aidés afin de pouvoir accueillir une diversité de population. La commune, pour la mise en œuvre de cet objectif, pourra compter sur le soutien technique et financier de Rennes Métropole.

Notre programme local de l'habitat ambitionne de pouvoir proposer à tous une « solution logement », des ménages modestes aux plus aisés. La commune de Miniac-sous-Bécherel est pleinement mobilisée autour de cet objectif !

Honoré PUIL

Vice-président Rennes Métropole

Délégué à l'habitat, au logement

Et aux gens du voyage.

Daniel MONNIER

Maire de Miniac-sous-Bécherel

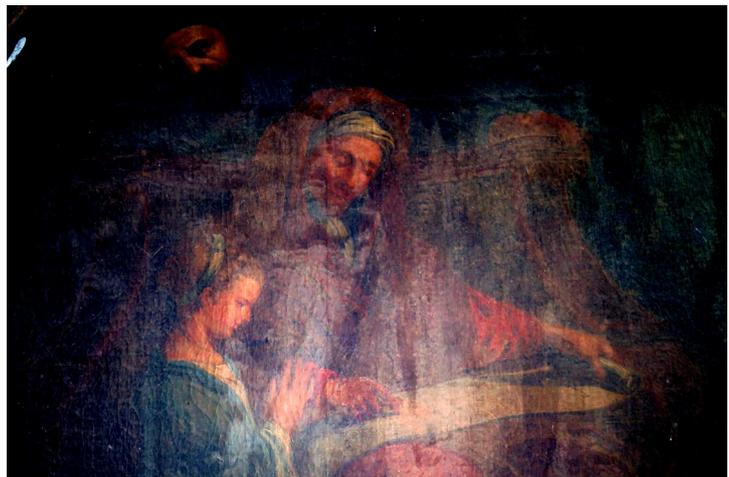
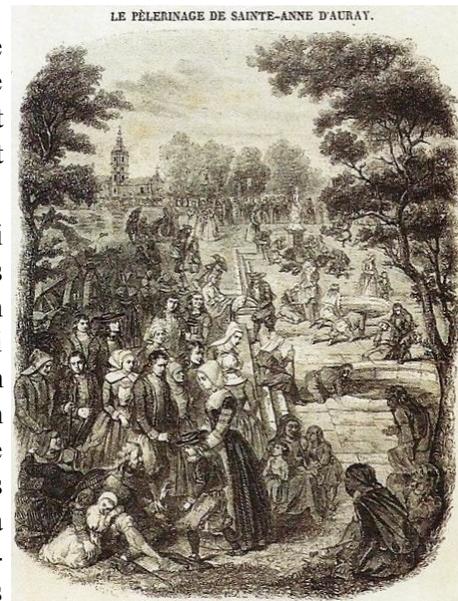
Un Miracle à Miniac-sous-Bécherel

À l'époque de nos ancêtres, il y a 400 ans de cela, notre pays était une terre chrétienne. La religion était fortement ancrée dans la vie quotidienne des Bretons. Miniac-sous-Bécherel ne dérogeait pas à la règle. L'attestent notre église Saint-Pierre datant du 15^e siècle, la fontaine Saint-Lunaire et les nombreuses croix qui jalonnent la commune de part en part.

Les premières apparitions de Sainte-Anne à un paysan qui ne savait ni lire ni écrire datent de l'été 1623 mais la plus importante se produisit dans la nuit du 25 au 26 juillet 1624 où Sainte-Anne a déclaré à ce petit paysan breton « Je suis Anne, mère de Marie. Il y avait autrefois une chapelle qui est tombée en ruine (...). Je te demande de la rebâter et d'en prendre soin (...). Dieu veut que je sois honorée ici (...). » L'année suivante, le paysan retourna sur le lieu des apparitions accompagné de son frère. Sur le site de l'ancienne chapelle disparue, ils y découvrirent une vieille statue en bois d'olivier représentant Sainte-Anne trinitaire tenant sur ses genoux la Vierge et l'enfant Jésus. À l'époque, la nouvelle fit grand bruit et se répandit à la vitesse de la lumière. La population vint y faire ses prières, ses offrandes et les pèlerins se rendirent sur les lieux sacrés en grand nombre.

Le recteur de Pluneret et l'évêque de Vannes entendirent le paysan et furent convaincus. La chapelle sortit de terre à l'endroit indiqué par l'apparition et fut bénie le 4 juillet 1628.

Le tableau « Éducation de la Vierge » trône dans le croisillon sud de l'église Saint-Pierre de Miniac-sous-Bécherel. Datant de la deuxième partie du XVII^e siècle, et, malgré les affres du temps, on aperçoit encore Sainte Anne éduquant avec bienveillance sa fille Marie. Sainte Anne est la Protectrice des couples, des femmes enceintes, des mères et des enfants. Elle assure aussi la patronne de nombreux artisans mais aussi navigateurs et mineurs et davantage aux métiers manuels féminins.



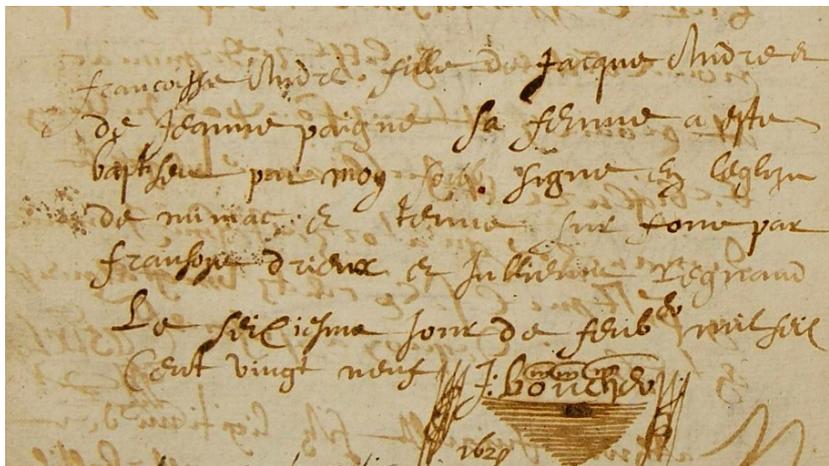
Suite aux nombreuses dévotions à Sainte Anne, des miracles eurent lieu dans la région: Saint-Malo, Saint-Servan, Combourg, Les Iffs, Pleurtuit, Dol, Fougères et bien d'autres encore.

C'est lors d'une nuit de novembre ou décembre 1629 qu'un miracle arriva dans le foyer de Jacques ANDRÉ et Jeanne PAIGNÉ de notre commune de Miniac-sous-Bécherel. Ce miracle fut reconnu par l'Église le 4 juillet 1630.

Voici exactement ce qui arriva il y a près de quatre siècles et qui nous fut rapporté par Hugues de Saint-François Prieur des Carmes de Pont l'Abbé (mort en 1667) dans son ouvrage *LA GRANDE ET MIRACULEUSE DÉVOTION DE SAINTE ANNE D'AURAY EN BRETAGNE. PAR UN RELIGIEUX CARME réformé de la province de Touraine.*:

« Jacques André et Jeanne Paigné sa femme, de la Paroisse de Miniac-sous-Bécherel, Évêché de Saint-Malo, avaient une petite fille âgée de neuf à dix mois, laquelle, couchée dans un berceau, fut accablée pendant la nuit de la chute d'une cheminée qui tomba sur elle. Le père et la mère qui étaient dans la même chambre s'e-fueillèrent¹ au bruit de cet accident, s'escrièrent² sur leur pauvre enfant la croyant morte, ayant plus de dix ou douze chartées³ de pierre sur elle. La mère fut touchée de dévotion, de la vouer à madame Sainte Anne⁴, promettant de faire voyage en sa Chapelle. Ce fut assez, car après avoir employé plus de trois quarts d'heure à force de personnes qui y accoururent pour ôter les pierres de dessus le berceau, la mère se jeta sur son enfant, et lui présentant la mamelle⁵, l'enfant se prit à sourire et ainsi essuya les larmes de sa mère. »

L'enfant du miracle s'appelait Françoise. Elle naquit et fut baptisée à Miniac-sous-Bécherel le 6 février de l'année 1629. Nul doute que sa mère, Jeanne PAIGNÉ, fit le voyage jusqu'à Auray pour remercier Sainte Anne, en sa chapelle, d'avoir sauvé sa fille de ce terrible accident.



Acte de baptême de Françoise ANDRÉ, 1629

Il est des histoires qui paraissent être des contes, pourtant elles ont bien existé. C'est sans doute parce qu'elles étonnent, parce qu'elles sont extraordinaires, dépassant en tout point le réel, qu'elles en deviennent mythe ou légende.

Stérénn MATHIEU

¹ fuirent

² appeler par un cri

³ dix ou douze chargements d'une charrette

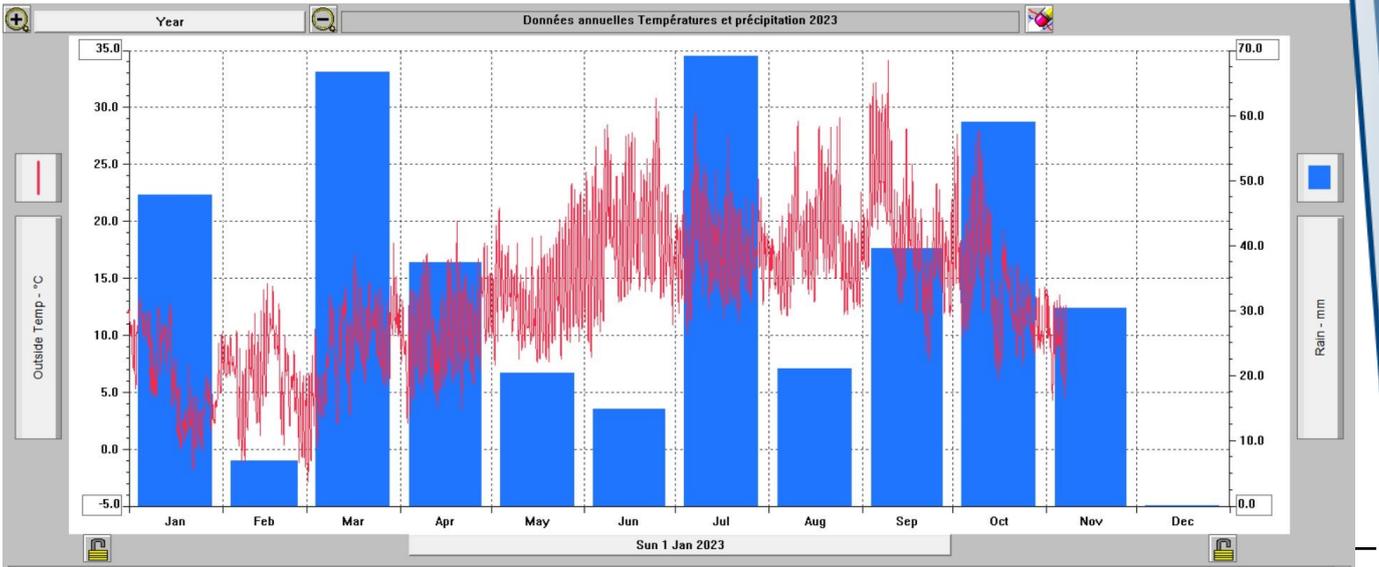
⁴ consacrer l'enfant à Sainte Anne pour obtenir une protection particulière

⁵ le sein

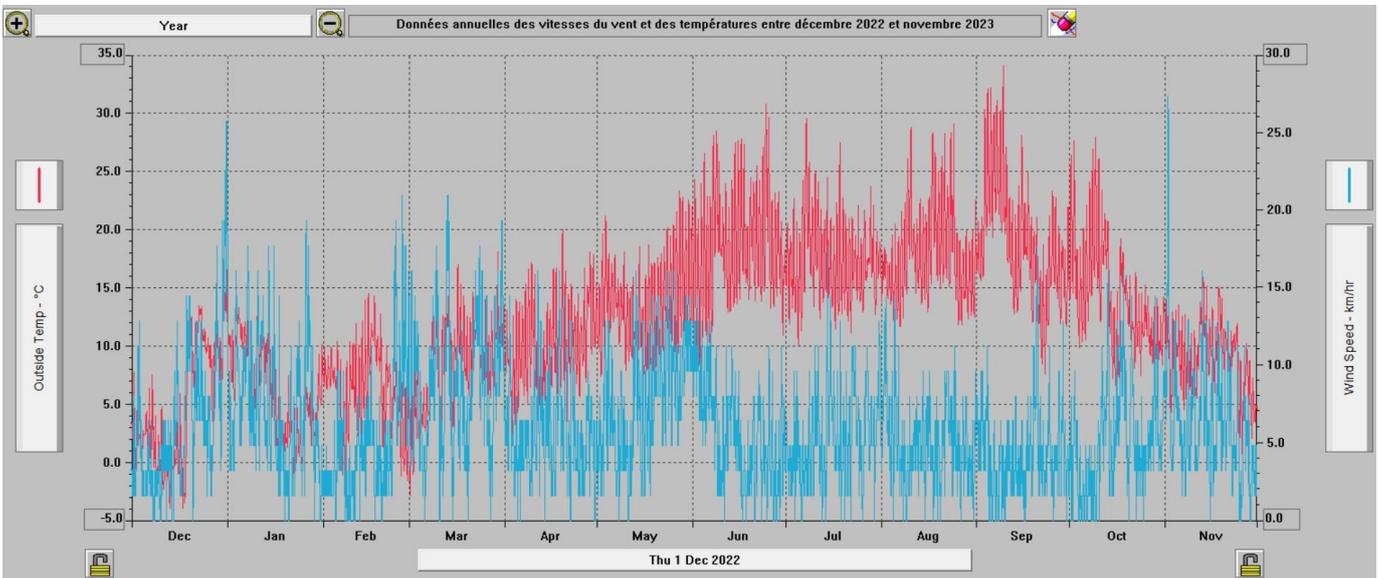
Sources:

- ◆ Archives départementales d'Ille-et-Vilaine:
Photo acte de baptême, registres paroissiaux, 10 NUM 35180 3, MINIAC-SOUS-BECHEREL, 1599-1641, Baptêmes, COMMUNE, vue 201
- ◆ Bibliothèque Nationale de France (Gallica):
Hugues de Saint-François (16...-1667 ; carme), *La grande et miraculeuse dévotion de sainte Anne d'Auray en Bretagne. Par un religieux carme réformé de la province de Touraine*, Paris, 1638, p.127, Bibliothèque nationale de France, département Philosophie, histoire, sciences de l'homme, 8-LK7-557
- ◆ Wikipédia:
Sainte-Anne-d'Auray. *Wikipédia, l'encyclopédie libre*. Page consultée à partir de <http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Sainte-Anne-d%27Auray&oldid=211088920>.
Photo pèlerinage Sainte-Anne d'Auray: Pèlerinage Sainte-Anne-d'Auray 1847.jpg. (2019, February 20). Wikimedia Commons. Retrieved 11:04, January 17, 2024 from https://commons.wikimedia.org/w/index.php?title=File:P%C3%A8lerinage_Sainte-Anne-d%27Auray_1847.jpg&oldid=339858263
- ◆ Ministère de la culture:
Les 7 objets protégés de Miniac-sous-Bécherel. *Collectif objets, Ministère de la Culture*. https://collectif-objets.beta.gouv.fr/objets?commune_code_insee=35180
- ◆ Stérénn MATHIEU
Photos du tableau « Éducation de la Vierge » de l'église Saint-Pierre de Miniac-sous-Bécherel

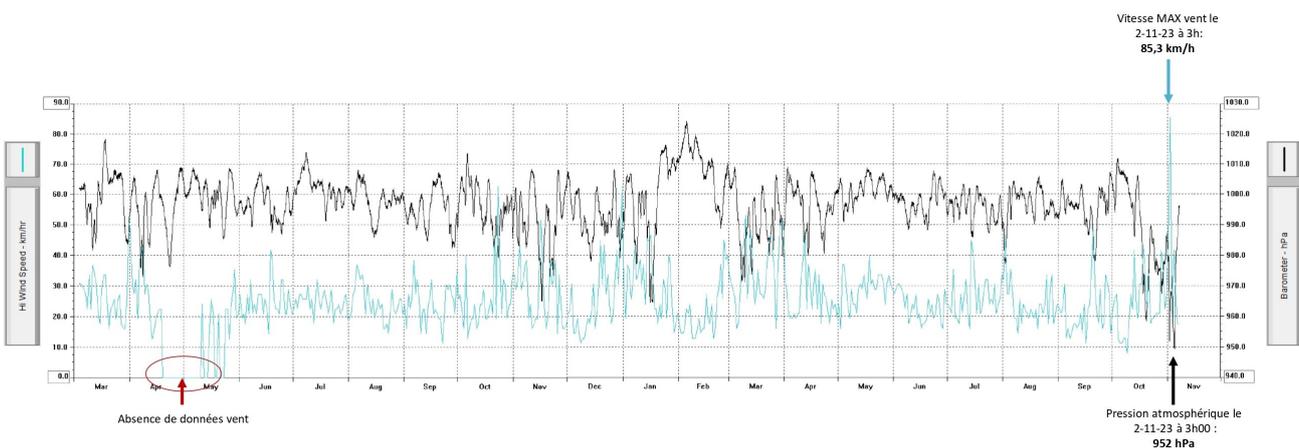
Données des températures et précipitations entre janvier et début novembre 2023



Données des vitesses du vent et des températures entre décembre 2022 et novembre 2023



Données vent et pression atmosphérique entre mars 2022 et novembre 2023



AGENDA 2024

Plus de détails dans les prochains Flash Infos

Et sur la page facebook.

Janvier :

- ❖ *Bibliothèque*

Samedi 13: Jeux de société avec AFEL (10h-12h)

- ❖ *Vœux*

Dimanche 14: Vœux du maire

- ❖ *Recensement de population*

Jeudi 18: Début de la campagne de recensement

- ❖ *Comité des fêtes*

Samedi 20: Journée des jeunes

Février :

- ❖ *Recensement de population*

Samedi 17: Fin de la campagne de recensement

- ❖ *Club Canin*

Dimanche 11: Hoopers compétition

Mars :

- ❖ *Les Joyeux Grillons*

Samedis 9 et 16: Théâtre à 20h30

Dimanches 10 et 17: Théâtre à 14h30

- ❖ *Comité des Fêtes*

Dimanche 24 : Chasse aux Œufs

Avril :

- ❖ *Bibliothèque*

Dimanche 7 : Bourse aux plantes

Mai :

- ❖ *Club Canin*

Samedi 4: Concours agility

Dimanche 5: Concours agility

- ❖ *Commémoration*

Dimanche 12 : Armistice 8 mai 1945

- ❖ *Opération Tritout*

Samedi 25: Déchets encombrants/toxiques

- ❖ *Rendez-vous aux jardins*

Vendredi 31 : Animations, concerts sur le thème « Les cinq sens au jardin »

Juin :

- ❖ *Rendez-vous aux jardins*

Samedi 1^{er} et dimanche 2 : Animations, concerts sur le thème « Les cinq sens au jardin »

- ❖ *Fous de Baroque*

Concert (date indéterminée)

- ❖ *Classe 4:*

Samedi 8 : contact: 06.04.07.19.65

mail: edernminiac35190f@gmail.com

- ❖ *Élections*

Dimanche 9: Élections européennes

Juillet :

- ❖ *Comité des Fêtes*

Samedi 6: Pique-nique Miniacois

- ❖ *École*

Fête des écoles du R.P.I.

Septembre :

- ❖ *Club Canin*

Canicross

- ❖ *Comité des Fêtes*

Dimanche 8 : Braderie de rentrée

Octobre :

- ❖ *Bibliothèque*

Dimanche 13 : Bourse aux plantes

- ❖ *Club de la Détente*

Samedi 26 : Randonnée châtaignes

Novembre :

- ❖ *Commémoration*

Dimanche 10 : Armistice 11 novembre 1918

- ❖ *Comité des Fêtes*

Samedis 18 et 25/Dimanche 26 : Bourse aux jouets

Décembre :

- ❖ *Commémoration*

Jeudi 5: Fin de la guerre d'Algérie (à Irodouër)

Bonne Année 2024